

Maman d'enfant gravement malade, elle ne peut rester près de sa fille, les migrants logés à sa place

écrit par Bernadette | 19 octobre 2016



Cette semaine, il m'a été raconté un événement qui s'est déroulé dernièrement à Tours à l'hôpital de Clocheville.

Une maman se présente avec son enfant en bas âge.

Atteint d'une maladie grave, des soins et examens nécessitent que l'enfant reste à l'hôpital plusieurs jours.

Etant domiciliée dans une commune voisine et donc vivant loin de l'hôpital, la maman est confiante car elle sait qu'elle pourra rester près de son enfant, trop petit pour rester seul, pendant ces moments très difficiles, grâce à La Maison des Parents qui propose des logements pour les parents d'enfants hospitalisés.

Quel ne fut pas son effondrement, retrouvée en pleurs dans un couloir de l'hôpital, lorsqu'on lui apprend qu'il n'y a pas de place pour elle à la Maison des parents des enfants malades, du fait que les appartements sont maintenant réservés à l'accueil et occupés par des migrants.

Double douleur pour cette maman qui, non seulement supporte

les douleurs et le chagrin de voir son enfant atteint d'une maladie grave, mais se trouve seule, sans aide ni soutien.

Rappelons que ces appartements ont été très certainement financés avec l'argent des contribuables encore une fois. Sacrifice inutile dont ils ne profiteront plus désormais. Notre colère est légitime.

Maison des Parents de l'hôpital Clocheville à Tours :

3, place Jean Meunier

37000 Tours

Tél. : 02 47 60 76 60

Fax : 02 47 60 76 01

afmh@maisonparents-tours.fr

La Maison des Parents de Tours reçoit en **pension complète** les familles ou les proches des malades – enfants ou adultes – en traitement dans un établissement hospitalier, public ou privé, de l'agglomération de Tours. Elle est totalement indépendante de l'hôpital.

Comment s'inscrire ?

Dès que vous connaissez la date d'hospitalisation, téléphoner au

02 47 60 76 60

On notera votre demande de chambre, mais cette inscription ne constituera pas une réservation définitive. En effet, la Maison des Parents ne maîtrise pas son calendrier d'occupation à la façon d'un hôtel, car elle ne connaît pas à l'avance avec certitude la date du départ de ses résidents. Mais si elle se trouvait complète à votre arrivée, un partenariat avec des hôtels proches permettrait de vous héberger provisoirement, en général pour une nuit.